

CAPA Jardinier-paysagiste (CAPA JP)



CAPA Jardinier-paysagiste (CAPA JP)

(Infra-Bac)



Code titre / diplôme

50321405

Code RNCP

38386

Date d'enregistrement RNCP

18/12/2023

Certificateur

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Cadre européen de la certification

Reconnu par l'Etat de niveau 3 (cadre européen des certifications)

Éligible VAE

Oui

Sanction de la formation/Diplôme préparé

Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA)

Formation en apprentissage



**VALLON
BONNEVAUX**
FORMATION - CONSEIL

LEAP Vallon Bonnevaux

Coordonnées

3, rue Jeanne d'Arc
38440 - ST JEAN DE BOURNAY
04 74 59 79 79
contact@vallonbonnevaux.fr
<https://www.vallon-bonnevaux.fr/>

Contacts

Contact de la formation

Laurence PASSOT
laurence.passot@cneap.fr
07 82 76 99 33

Référent handicap

Laurence PASSOT
laurence.passot@cneap.fr
07 82 76 99 33



Publics et objectifs

- **voie d'accès:** Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires
- **Objectifs:** À l'issue de la formation, vous serez capable de :
 - Préparer les sols (terrassment, drainages, bêchage, désherbage etc.)
 - Effectuer les semis et les plantations de végétaux qu'il protège à l'aide de bâches, d'écorces de pins ou de grillages.
 - Installer les pelouses en utilisant des méthodes adaptées à la topographie du sol. Réaliser également des petits travaux de maçonnerie (bordures, dalles, pavés etc.).
 - Tailler les arbres et arbustes pour obtenir des formes particulières et entretien des surfaces par le binage des massifs, le ramassage des feuilles, le décapage de la mousse ou le débroussaillage.
 - Réguler la croissance des plantes en apportant les éléments nécessaires : eau, engrais, traitements phytosanitaires.
 - Régler et réparer le système d'arrosage et assure l'entretien courant du matériel ainsi que le diagnostic des pannes usuelles.



(siège régional)
4, rue de l'Oratoire
69330 CALUIRE ET CUIRE
contact@akteap.cneap.fr
www.akteap.fr

Association loi 1901
N° SIRET: 50304921500026
N° UAI: 0693764S

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Dates et cycle de la formation

- **Année d'entrée dans le cycle:** 1re année
- **Date de début:** 01/09/2026
- **Date de fin:** 10/07/2028
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut commencer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possible pour les personnes en situation de handicap (PSH).



Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 1 semaine
- **Rythme en entreprise:** 1 semaine
- **Commentaire rythme:** 1 semaine sur 2 en centre.
- **Durée en années:** 2
- **Durée en heures de formation:** 840
- **Durée en heures en entreprise (minimum):** 2600



Prérequis

- **Public:** De 16 à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Conditions d'entrée:** Après une 3e. Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.



Entreprises d'accueil

Entreprises du secteur privé (entretien espaces verts, aménagements paysagers...)
Collectivités territoriales



Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétence 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Bloc de compétence 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Bloc de compétence 3 : Interagir avec son environnement social

Bloc de compétence 4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

Bloc de compétence 5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

Bloc de compétence 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

Bloc de compétence 7 : Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

• **Possibilité de valider un ou des blocs de compétences:** Non



Modalités d'évaluation et sanction de la formation

• **Modalités d'évaluation:** Contrôles en Cours de Formation (CCF) combiné avec des épreuves terminales / examens ponctuels

• **Crédits ECTS:** Non

• **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



Après la formation

- **Passerelles:** Admission directe en classe de première de Bac professionnel.

Nous consulter pour une étude personnalisée.

- **Suites de parcours:**

Bac pro Aménagements paysagers.

Certificat de Spécialisation Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés.

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers.

Titre Professionnel Ouvrier du paysage

- **Débouchés professionnels:** Jardinier paysagiste ou agent d'entretien espaces verts en collectivité locale, établissement public ou entreprise privée.



Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Dossier

- **Autres modalités de recrutement:**

- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Pour postuler à cette formation, merci de cliquer sur le lien suivant : <https://akteap.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



Les + de la formation

Engagements et partenariats:

Divers partenariats avec associations et collectivités locales pour l'organisation de chantiers pédagogiques extérieurs.

Restauration: Oui

• Détails:

Possibilité d'utiliser le service de restauration.

Mise à disposition d'une salle hors-sac équipée de micro-ondes.

Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

• Accessibilité PSH de la restauration: Oui

Hébergement: Oui

• Détails:

Hébergement ponctuel ou régulier possible sous réserve de places disponibles.

Renseignements et inscription obligatoires en amont auprès du service de vie scolaire de l'établissement.

• Accessibilité PSH de l'hébergement: Non

Matériel / Équipement:

• Espace de maçonnerie paysagère.

• Atelier Espaces verts équipé (tailles-haies, tondeuse, débroussailleuse, rotofil, outillage à main...

• Parc du lycée + utilisation des terrains des communes partenaires proches.

• Salle informatique équipée de 20 postes.

• Laboratoire.

• **Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement:** Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



Rémunération

• **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

• **Aides prises en charges par l'établissement:**

• Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).

• Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).

• Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)

Plus d'infos : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>



Accès et accessibilité P.S.H

• Accès par transport:

Lignes de car région :

- T34 en provenance de Bourgoin-Jallieu

- T35 en provenance de Vienne / La Côte saint-André

- T37 et T36 en provenance de l'Isle d'Abeau / Villefontaine /Diémoz

• Accessibilité P.S.H des locaux: Oui partielle



Indicateurs de résultat

VALLON BONNEVAUX

	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21
CAPA JP Taux de réussite de cette formation dans l'établissement <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	67% 2/3	75% 6/8	100% 5/5
Formations d'Akteap dans l'établissement Taux de réussite <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	86% 6/7	93% 28/30	100% 12/12
Taux d'insertion professionnelle de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	38%*	44%*
Taux d'insertion de cette formation dans le métier visé (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	35%*	NC
Taux de poursuite d'étude de cette formation	EC	EC	55%*	50%*
Satisfaction globale Apprenants entrants de cette formation (Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	100% 1/13	89%* 600/2531	90%* 365/2485	92%* NA/NA
Satisfaction globale Apprenants sortants de cette formation (Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	EC	76%* 516/2428	68%* 354/2400	83%* NA/NA
Taux d'abandon de cette formation	EC	14%*	14%*	11%*

EC : En Cours • NA : Non Applicable • NC : Non Concerné

* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Akteap.

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : akteap.fr/qui-sommes-nous